

ANNEXE 2

Dossier de demande d'adhésion des installateurs

à la charte assainissement non collectif de Loire-Atlantique

Date de dépôt du dossier :

INFORMATION SUR LE CHEF D'ENTREPRISE :

Nom : Prénom :

Né(e) le : Diplôme(s) :

Titres professionnels :

(exemple : artisan, maître artisan, meilleur ouvrier de France)

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE :

Dénomination ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Télécopie : Mail :

N° de SIRET :

Activité(s) déclarée(s) au Répertoire de Métiers (RM) et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)

→ Principale :

→ Secondaire(s) :

→ Code APE (activité principale de l'entreprise) :

Spécialités (exemple : maçonnerie, démolition, ...) :

Liste des établissements :

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE :

Effectif salarié, hors apprenti et hors intérimaire :

Ouvrier : ETAM : Cadre :

Nombre d'années d'expérience de l'entreprise dans le domaine de l'assainissement individuel :

Nombre de salariés affectés à l'activité d'assainissement individuel :

FORMATION CONTINUE :

Le chef d'entreprise ou les salariés ont-ils suivi une formation spécifique à l'assainissement individuel : oui non

Si oui, veuillez compléter les renseignements ci-dessous :

Nom du stagiaire	Date	Intitulé de la formation	Organisme de formation

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE AU SEIN DE L'ENTREPRISE :

- DTU 64-1 (AFNOR)
- Guide Pratique Installation d'assainissement autonome (CSTB)
- Autres : revues spécialisées, documents des fabricants, (précisez lesquels) :

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE EN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Nombre d'installations complètes d'assainissement individuel réalisées par l'entreprise depuis 2 ans ?

Année	Nombre total d'installations réalisées	Nombre d'installations réalisées en Loire-Atlantique (dont 2 attestations à fournir)
En cours		
Précédente		
Antérieure		

Quelles sont les filières mises en place par votre entreprise? (Compléter le tableau en indiquant le nombre de réalisations depuis 2 ans)

	Logements neufs	Réhabilitations
Tranchées d'infiltration		
Lit d'épandage		
Filtre à sable vertical non drainé		
Filtre à sable vertical drainé		
Filtre à zéolite		
Tertre d'infiltration		
Filtre à sable horizontal		
Autres :		

PIÈCES À FOURNIR :

- la demande d'adhésion complétée et signée
- 2 exemplaires de la charte signés
- Les attestations d'assurance responsabilité civile et garantie décennale (avec mention des activités de terrassement et canalisation, assainissement dans le domaine privatif ainsi que l'assainissement individuel)
- Un extrait d'inscription au répertoire des métiers (gratuit) à demander à votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Service : Centre de formalité des entreprises - Tél. : 02 51 13 83 40 (CMA Loire-Atlantique)
ou
un extrait K BIS du Registre du Commerce et des Sociétés à demander au Greffe du Tribunal de Commerce.
Greffe de Nantes (Tél. : 02 40 41 02 00) ou Greffe de Saint-Nazaire (Tél. : 02 40 22 52 32)
- 2 attestations minimum de réalisation d'un assainissement non collectif, complétées et signées
- Les attestations de formation(s) du chef d'entreprise et des salariés

Je certifie sur l'honneur :

- être à jour du paiement des cotisations fiscales et sociales
- avoir pris connaissance du règlement de la charte (voir annexe 1) et je m'engage à respecter les engagements définis dans la charte.

Renseignements certifiés exacts

Fait à : le :

Cachet et signature :

Dossier à retourner au
Conseil Général de Loire-Atlantique
Direction de l'aménagement et du développement
Service Environnement
3 quai Ceineray – BP 94109 44041 Nantes cedex 1
Tél : 02 40 99 03 59 - Fax : 02 40 99 17 32
www.cg44.fr



Conseil général de Loire-Atlantique
Service Environnement
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 03 59 - Fax : 02 40 99 17 32
Courriel : contact@cg44.fr

www.cg44.fr

Conception et Impression : Conseil général de Loire-Atlantique
Mai 2008

ANNEXE 2
Attestation
garantie décennale



La société d'assurance dénommée :

dont le siège social est situé à :

atteste que l'entreprise :

dont le siège social est situé à :

est titulaire d'une Garantie Professionnelle des Entrepreneurs
sous le n° : depuis le
et jusqu'au

couvrant notamment les activités suivantes : terrassement et canalisation d'assainissement dans le domaine privatif
ainsi que l'assainissement individuel, suivant l'arrêté du 6 mai 1996.

*Ce contrat est conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans les domaines du bâtiment.
Il répond aux règles de l'assurance dite de capitalisation pour la garantie obligatoire.
Il garantit également l'assuré pendant les 10 ans qui suivent la réception des travaux pour la réparation des dommages matériels
à la construction dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil lorsque la responsabilité
de cette entreprise en qualité de sous-traitant vis à vis du locateur d'ouvrage titulaire du marché ou d'un autre sous-traitant.*

Fait à le

Cachet et signature de l'assureur :



Conseil général de Loire-Atlantique
Service Environnement
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 03 59 - Fax : 02 40 99 17 32
Courriel : contact@cg44.fr

www.cg44.fr

Conception et Impression : Conseil général de Loire-Atlantique
Mai 2008

ANNEXE 2
Attestation
RC professionnelle



La société d'assurance dénommée :

dont le siège social est situé à :

atteste que l'entreprise :

dont le siège social est situé à :

est titulaire d'une police Responsabilité Civile Professionnelle des Entrepreneurs
sous le n° : depuis le
et jusqu'au

couvrant notamment les activités suivantes : terrassement et canalisation d'assainissement dans le domaine privatif
ainsi que l'assainissement individuel, suivant l'arrêté du 6 mai 1996.

Fait à le

Cachet et signature de l'assureur :



Conseil général de Loire-Atlantique
Service Environnement
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 03 59 - Fax : 02 40 99 17 32
Courriel : contact@cg44.fr

www.cg44.fr

Conception et Impression : Conseil général de Loire-Atlantique
Mai 2008



Conseil général de Loire-Atlantique
Service Environnement
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 03 59 - Fax : 02 40 99 17 32
Courriel : contact@cg44.fr

www.cg44.fr

Conception et Impression : Conseil général de Loire-Atlantique
Mai 2008